



**PM et ASVP du Var**

Mail : var.fopm@gmail.com

Tel : 07.83.20.72.19



**La Police Municipale et l'absence de reconnaissance de la  
dangerosité de la profession par le gouvernement !  
Le Terrorisme, l'insécurité croissante, l'augmentation de la  
criminalité et de la délinquance !!!**

## **POLICE MUNICIPALE FORCE OUVRIERE DENONCE**

**Combien de victimes la police municipale va-t-elle laisser dans ses  
rangs avant de lui accorder une protection et un armement de droit,  
la possibilité réelle d'intervenir et protéger les concitoyens, avec  
des moyens concrets et adaptés ?**

## **ABSENCE ET MANQUE DE CONFIANCE POUR NOTRE PROFESSION !**

**Pourtant, dès 1789, la police est confiée aux Maires !**

**La Loi du 14 décembre 1789 précise ainsi que ces corps municipaux sont  
chargés notamment de la sureté dans les rues, lieux et édifices publics !**

**C'est en 1941 que notre police municipale des communes de plus de 10.000  
habitants est étatisée pour s'appeler Police Nationale.**

**Enfin la Loi 99-291 du 16 Avril 1999 fixe le nouveau cadre et statut des agents  
de police municipale en accroissant leurs compétences.**

**Notre Police Municipale est depuis longtemps formée, structurée et  
opérationnelle, digne de confiance et l'a largement démontrée.**

**Qu'attend notre gouvernement pour reconnaître la police  
municipale au même titre que les autres forces de police de l'Etat ?**

**A ce titre, où en est la loi de la création des polices territoriales adoptée par le  
Sénat le 16 juin 2014 ? Celle-ci semble déranger assez d'élus locaux pour  
tomber dans les oubliettes....**